



# Cellule Multidisciplinaire Hormones

Rapport Annuel 2018



**Police Fédérale**

Ce rapport a été réalisé par:

Jan Van den Boeynants

Teamchef Hormones & Dopage

[djsoc.horm@police.belgium.eu](mailto:djsoc.horm@police.belgium.eu)

Police Judiciaire Fédérale

Direction de la lutte contre la criminalité grave et organisée (DJSOC)

Rue Royale 202A

1000 Bruxelles



Octobre 2019



CONTENU

<b>AVANT PROPOS .....</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>PARTENAIRES CELLULE MULTIDUSCIPLINAIRE HORMONES .....</b>	<b>6</b>
<b>POLITIQUE .....</b>	<b>7</b>
<b>National.....</b>	<b>7</b>
<b>International.....</b>	<b>9</b>
<b>PHENOMENES.....</b>	<b>11</b>
<b>Engraissement – Dopage animal .....</b>	<b>11</b>
Substances interdites chez les animaux d’engraissement et chez les chevaux, dopage dans le secteur animal.....	11
Menaces .....	14
<b>Dopage humain.....</b>	<b>15</b>
Contrôle centre de fitness.....	15
Ampleur trafic d’anabolisants.....	15
<b>Médicaments non conformes .....</b>	<b>20</b>
Ampleur.....	20
<b>Compléments alimentaires et colis postaux .....</b>	<b>23</b>
Commentaires et tendances.....	24
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>25</b>
<b>ANNEXE - Glossaire des termes .....</b>	<b>26</b>

# AVANT PROPOS

## “Une approche rafraîchissante

Le sort en est jeté. Ceci est le dernier rapport annuel de la Cellule multidisciplinaire hormones telle qu'elle existe déjà depuis le 1er octobre 1997. Le rapport annuel suivant concernera le fonctionnement de la plateforme flambant neuve en matière de criminalité pharmaceutique et alimentaire, dans laquelle également les différentes organisations antidopage de notre pays sont représentées.

Le succès de cette nouvelle forme d'organisation dépendra, entre autres, de la détermination et de la volonté des différents partenaires de la plateforme afin de libérer suffisamment de capacité pour la recherche et la poursuite de toutes sortes de criminalité pharmaceutique et alimentaire.

Il ne peut être suffisamment souligné comment la reprise des phénomènes contre lesquels la plateforme lutte, dans le plan national de sécurité suivant, pourra offrir les nécessaires garanties en la matière. Contrairement à ce que l'on pense souvent, la nouvelle plateforme au mandat élargi n'est pas une unité ou une force opérationnelle. La Cellule multidisciplinaire hormones avait aussi surtout un rôle de pilotage en ce qui concerne la détermination des tendances et elle dépendait déjà de l'engagement des différents partenaires afin de s'attaquer sur le terrain aux criminels actifs dans le domaine des médicaments et des aliments.

Une des tâches les plus importantes du nouveau modèle de point de contact unique consistera en le fait de donner une impulsion envers les partenaires afin de rendre la coopération renouvelée aussi concrète et efficace que possible et d'initier dans ce but les nécessaires engagements et protocoles.

Les chiffres de 2018, entre autres, l'augmentation du trafic d'anabolisants et des colis postaux saisis contenant des médicaments non-conformes, démontrent clairement qu'un engagement continu demeure nécessaire.

Il ressort d'études à l'étranger que les anabolisants et les médicaments illégaux sont plutôt employés pour améliorer l'apparence que pour augmenter les performances sportives. La Cellule générale de Politique en matière de drogues a également ordonné à cet égard une étude dont les résultats sont attendus fin 2019.

A l'heure actuelle il est malheureusement extrêmement facile de commander via Internet des hormones ou des produits illégaux, ce qui ne fait qu'accroître le risque de graves problèmes de santé.

Rester les bras croisés n'est certainement pas une option, il y a encore beaucoup de travail à accomplir, mais nous pouvons nous attendre à un nouveau élan émanant de la plateforme en matière de criminalité pharmaceutique et alimentaire et ensemble avec les différents partenaires nous sommes pleins d'espoir.

Francis Clarysse,

Coordinateur Principal du Réseau d'Expertise Criminalité pharmaceutique et alimentaire



# INTRODUCTION

Le présent rapport annuel est rédigé en application des décisions du Conseil des ministres du 17 mars 1995, du 20 juin 1997 et du 30 mars 2004. Le 1er octobre 1997, la cellule nationale hormones a été convertie en une Cellule multidisciplinaire hormones.

Ce rapport annuel dresse, pour l'année 2018, un aperçu des activités et des résultats dans le cadre des phénomènes :

- hormones : 'engraissement illégal / dopage animal';
- dopage humain;
- médicaments non conformes (criminalité pharmaceutique);
- compléments alimentaires.

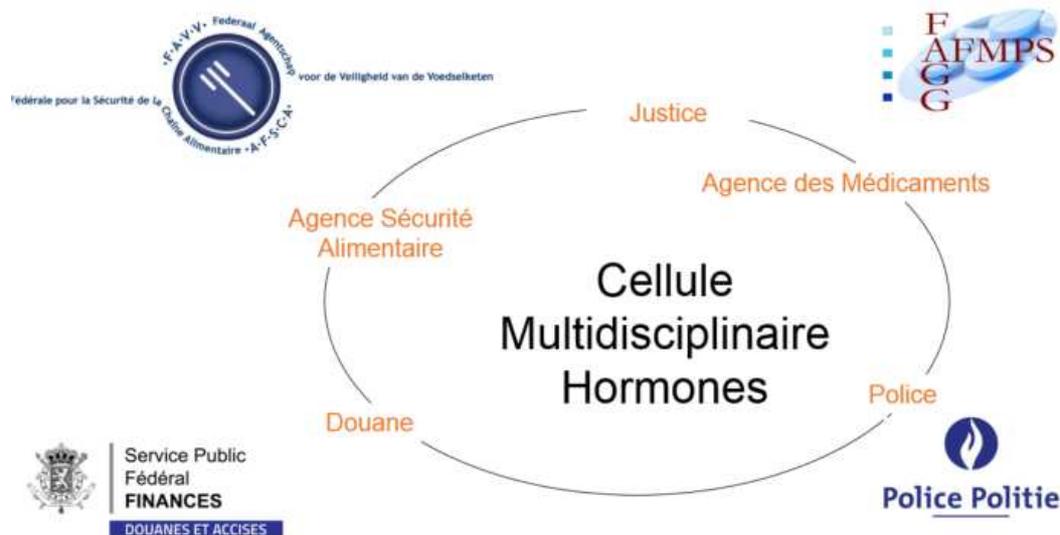
Le concept de « médicaments non conformes » est très large : il recouvre tous les types de fraude impliquant des médicaments, des matières premières pour médicaments, etc. Au sein des phénomènes « hormones dans l'élevage », « dopage humain » et « dopage des animaux », les fraudes consistent soit en l'utilisation abusive de substances légales, soit en l'utilisation de substances illégales. Dans la mesure où ces notions sont trop vastes, une distinction est faite, dans la pratique, entre les trois phénomènes ; toutes les infractions ne pouvant être associées aux trois premiers phénomènes sont rangées dans la catégorie « médicaments non conformes ». C'est le cas, par exemple, de la vente illégale de produits amaigrissants ou d'antibiotiques ou encore de la contrefaçon de médicaments. Ce dernier cas constitue une sous-catégorie à part au sein du phénomène « médicaments non conformes » car il représente une infraction à la législation sur les médicaments, mais également à la loi du 15 mai 2007 relative à la répression de la contrefaçon et de la piraterie de droits de propriété intellectuelle.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les officiers de liaison des services d'inspection et le magistrat d'assistance pour les informations qu'ils nous ont fournies ainsi que pour le soutien qu'ils nous ont apporté lors de la rédaction de ce rapport.



# PARTENAIRES

## CELLULE MULTIDISCIPLINAIRE HORMONES



La cellule multidisciplinaire “Hormones” est une plateforme de concertation où siègent des représentants de tous les services concernés, sous le contrôle du magistrat de référence. C’est la police fédérale qui coordonne cette plateforme.

La cellule se compose de :

- un fonctionnaire de liaison du service hormones de la direction de la lutte contre la criminalité grave et organisée de la direction générale de la police judiciaire (PJF/DJSOC/Horm);
- un fonctionnaire de liaison de l’unité nationale d’enquête (UNE) de l’AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire);
- un officier de liaison de l’Unité Spéciale d’enquête (USE) de l’AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire);
- un fonctionnaire de liaison des Douanes et Accises représentant tous les services du Ministère des Finances ;

Bien que les différentes organisations nationales anti dopage (ONAD) ne fassent pas encore partie de la plateforme de concertation, elles se retrouvent régulièrement pour prendre des dispositions pour renforcer la coopération. Cela a donné lieu à l’établissement d’un **protocole** entre la justice, les agences antidopage et la police. Fin 2018, ce protocole n’avait pas encore été signé par toutes les parties.

### Une nouvelle approche s'impose

La Note-cadre Sécurité Intégrale 2016-2019 et le Plan National de Sécurité 2016-2019 dans la proposition de projet – introduite en 2017 – qui doit aboutir à un changement de nom et à une adaptation/un élargissement du mandat actuel de la Cellule Multidisciplinaire Hormones n'a pas encore été signée par le conseil des ministres. Nous nous efforçons de mettre en place une **Plateforme Pharma et FoodCrime** avec consultations des 4 organisations nationales antidopage.

Plusieurs points, déjà cités dans le rapport précédent, nous y ont amenés :

- le but de continuer à investir dans l'organe multidisciplinaire de concertation avec les partenaires compétents, où la police fédérale maintiendra la fonctionnalité de point de contact unique avec pour tâches principales l'échange des informations et la fourniture d'expertise, d'appui, de coordination et de formation d'image ;
- La Convention Medicrime qui est entrée en vigueur le 1 novembre 2016 et apporte des modifications à la loi sur les médicaments (nouvelle disposition sur les produits médicaux) et à la loi relative aux expérimentations sur la personne humaine (nouvelles incriminations) et qui, entre autres, préconise des mesures de coopération et d'échange d'informations au niveau national ( Article 17 de la Convention Medicrime) ;
- La reconfiguration du paysage judiciaire qui, au niveau du Ministère Public, a déjà regroupé les spécialisations et a veillé à pourvoir chaque arrondissement d'un magistrat de référence ;
- La volonté de coopérer avec les communautés dans le domaine de la lutte contre le dopage dans le sport. La Belgique compte quatre organisations nationales antidopage (ONAD) : NADO Vlaanderen, ONAD Communauté française, ONAD Cocom/NADO GGC et NADO Deutschsprachige Gemeinschaft.

Le nouveau mandat pour la plateforme pharma et foodcrime et le protocole de coopération entre les 4 organisations nationales antidopage, la police fédérale et le collège des procureurs généraux en matière de lutte contre le dopage a été signé au cours du premier trimestre de 2019.

## Initiative de la Cellule générale de Politique Drogues

La Cellule générale de Politique Drogues a déjà pris l'initiative en 2017 de réunir toutes les parties concernées autour de la table pour discuter de la problématique transversale du dopage<sup>1</sup>. Etant donné que le dopage (au sens large) pose non seulement un problème dans le monde du sport, mais également au sein de toute la société, il requiert une approche multidisciplinaire.

Cette concertation a donné lieu à l'élaboration d'une étude qui doit apporter de la clarté sur un certain nombre de questions comme :

- Quelle est l'ampleur de l'usage non médical et illégal de stéroïdes anabolisants et des produits de stimulation de la croissance dans la société ?
- Quels sont les effets de ces produits sur la santé physique et mentale ?
- Quelle est la motivation des utilisateurs de ces produits ?
- Quelles sont, parmi les compétences des différents acteurs publics concernés, les manières efficaces de sensibiliser les utilisateurs et les professionnels de la santé à cette problématique en vue de mesures préventives et curatives ?

Les résultats de cette étude sont attendus pour fin 2019. Entre-temps, nous continuons à nous baser sur des études étrangères qui apportent une explication à l'utilisation de ces produits qui apportent une amélioration des prestations et de l'image.

### **Dopage : augmentation des prestations et amélioration de l'apparence.**

Il ressort de plusieurs études<sup>2</sup> que nombre de personnes consacrent beaucoup de temps et d'argent à leur apparence physique. Une grande importance est accordée à l'apparence et à la physionomie et à la façon dont on est perçu, p.ex. sur les réseaux sociaux (pensez à certains programmes de tv-réalité). Certaines personnes sont tellement obsédées par leur corps qu'elles recourent à des produits qui améliorent leurs prestations et leur image. Une pilule pour brûler les graisses, une injection pour paraître plus bronzé, ... tout est permis pour atteindre l'idéal de beauté. Il n'est toutefois pas tenu compte des conséquences négatives.

Une étude anglaise<sup>3</sup> de 2018 montre que plus d'un million de Britanniques ont utilisé des anabolisants, davantage pour améliorer leur physique que pour accroître les performances sportives. Les produits sont pris non seulement par des jeunes, mais un nombre croissant de personnes d'âge moyen se réfugient dans ces produits pour paraître plus jeune.

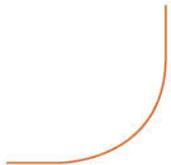
Un certain nombre de médicaments utilisés (abusivement) à ces fins sont disponibles sur ordonnance et la plupart des utilisateurs les possèdent de manière illégale. La nouvelle tendance –l'obsession de l'image et de la prestation

---

<sup>1</sup> Cellule générale de Politique Drogues, Réalisations 2014-2019 & recommandations pour la prochaine législature , p 32.

<sup>2</sup> <https://www.illicit-trade.com/2019/07/why-organised-criminal-networks-are-moving-into-anabolic-steroids-and-other-performance-enhancing-drugs/>

<sup>3</sup> <https://www.theguardian.com/society/2018/jan/21/up-to-a-million-britons-use-steroids-for-looks-not-sport>



– joue en faveur des grandes et petites organisations criminelles qui tiennent le marché des médicaments illégaux entre leurs mains. Ces organisations ne pensent qu'aux gains et ne tiennent pas compte des effets physiques et mentaux des produits sur les consommateurs.

## International

Quelles que soient les initiatives prises au niveau national, elles n'auront de l'effet que si la coopération internationale est maintenue et renforcée. Les différents partenaires de la cellule multidisciplinaire hormones prennent part à des forums de concertation et à des opérations internationales. Voici quelques exemples de notre coopération avec Interpol, Europol et le Conseil de l'Europe.

### Interpol - projet ENERGIA

Outre l'action annuelle Pangea, visant à réduire l'offre en ligne de médicaments et produits médicaux illégaux, nous collaborons à un nouveau projet, Energia, en transmettant des informations pertinentes, notamment des photos de produits saisis, des rapports d'analyse,....

Ce projet a été développé en collaboration avec l'Université de Lausanne et a pour objectifs :

1. L'identification des réseaux criminels les plus actifs et de leurs MO
2. Les points sur lesquels les law enforcement agencies (LEA) doivent se fixer
3. le partage d'informations entre LEA
4. l'identification d'éventuels liens entre les « performance and image enhancing drugs (PIED) », les médicaments et drogues
5. l'éventuelle présence d'organisations criminelles (dans le milieu du sport)

La contribution belge est notamment de transmettre des informations pertinentes, comme des photos des produits saisis, des rapports d'analyse, ... .

### Europol

Avec Europol, nous coopérons davantage sur des dossiers opérationnels et nous participons aux opérations suivantes :

- MISMED
  - La Belgique a participé à la deuxième action MISMED dans le but de cartographier la problématique de l'utilisation abusive de médicaments à des fins psychotropes, récréationnelles ou de dopage.
- OPSON
  - OPSON est un projet international annuel sous la coordination d'Interpol et Europol qui s'oriente sur la détection des trafics de produits alimentaires falsifiés et/ou impropres. L'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) et l'administration des Douanes ont réparti leurs actions cette année sur l'aéroport de Zaventem et dans le port d'Antwerpen.



## Conseil de l'Europe

Fin 2017, le Conseil de l'Europe organisait, en coopération avec l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS), un séminaire pour promouvoir le réseau SPOC et la coopération internationale. Un congrès similaire s'est tenu fin 2018 à Moscou, lors duquel le modèle SPOC belge a été présenté comme 'best practice'.

Le modèle SPOC est décrit à l'article 17 de la Convention Medicrime, signée et ratifiée par la Belgique :

*"Les mesures nationales en matière de **coopération et d'échange d'informations** :*

1. *Chaque Partie prend les mesures législatives et autres nécessaires pour assurer que les représentants des autorités sanitaires, des douanes, des forces de l'ordre, et autres autorités compétentes échangent des informations et coopèrent conformément à leur droit interne, afin de prévenir et de lutter efficacement contre la contrefaçon des produits médicaux et les infractions similaires menaçant la santé publique.*
2. *Chaque Partie s'efforce d'assurer la coopération entre ses autorités compétentes et les secteurs commercial et industriel afin de gérer les risques liés à la contrefaçon de produits médicaux et aux infractions similaires menaçant la santé publique.*
3. *En tenant dûment compte des exigences liées à la protection des données à caractère personnel, chaque Partie prend les mesures législatives et autres nécessaires pour mettre en place ou renforcer les mécanismes :*
  - a. *de réception et de collecte d'informations et de données, y compris par le biais de points de contact, au niveau national ou local, en coopération avec le secteur privé et la société civile, aux fins de prévenir et de lutter contre la contrefaçon des produits médicaux et les infractions similaires menaçant la santé publique;*
  - b. *de mise à disposition des informations et données recueillies par les autorités sanitaires, les douanes, les forces de l'ordre et autres autorités compétentes, dans l'intérêt de la coopération de ces autorités entre elles.*
4. *Chaque Partie prend les mesures nécessaires pour que les personnes, les unités ou les services en charge de la coopération et des échanges d'information soient formés à cette fin. Ces unités ou services doivent être dotés de ressources adéquates."*

# PHENOMENES

## Engraissement – Dopage animal<sup>4</sup>

### Substances interdites chez les animaux d'engraissement et chez les chevaux, dopage dans le secteur animal

#### 1.1 Utilisation de ces substances

Tous les pays de l'Union européenne contrôlent les animaux et les viandes quant à la présence de résidus, selon un plan de contrôle avec des échantillonnages ciblés. Ceux-ci sont réalisés de façon aléatoire et inopinée. Ils sont réalisés par l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire, sans intervention de la police. Les chiffres d'abattage de 2017 sont utilisés comme ligne directrice pour déterminer le nombre d'échantillons à prélever par espèce animale et par matrice.

Des **échantillonnages suspects avec saisie d'animaux** sont également réalisés, mais ils ne peuvent l'être que s'il existe des éléments préalables et concrets indiquant que des substances illicites ont été administrées. L'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire réalise à elle seule les échantillonnages suspects (VMR), et ce aussi bien dans les abattoirs que dans les exploitations. Une assistance policière n'est fournie que sur ordre du juge d'instruction ou dans le cadre d'une apostille émanant du Procureur du Roi. Dans tous les autres cas, l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire procède seule aux échantillonnages suspects en résidus vu qu'une assistance préventive n'est plus fournie par la police.

L'Unité nationale d'Enquête (UNE) de l'AFSCA effectue seule un grand nombre d'échantillonnages (VMR light). Il s'agit ici de contrôles réalisés à la suite de la découverte de substances dont on ne sait pas avec certitude si elles sont propres ou étrangères à l'organisme, si elles ont réellement été administrées de manière exogène.

##### 1.1.1 Échantillonnages suspects dans les abattoirs :

En 2018, 4 509 échantillons ont été prélevés dans les abattoirs (matières fécales, urine, graisse, foie, viande, site d'injection, toison, yeux, rein et rate) chez :

- 3 816 bovins (détection de substances hormonales) : deux résultats d'analyse étaient non conformes pour les substances hormonales ;
- 203 animaux échantillonnés au niveau du site d'injection :
  - 40 étaient non conformes ;
  - Parmi les 160 bovins échantillonnés au niveau du site d'injection, 25 bovins belges étaient non conformes en raison de la présence d'AINS, d'antibiotiques et d'antiparasitaires, et 17 bovins

---

<sup>4</sup> Contribution écrite par le fonctionnaire de liaison de l'AFSCA

étrangers (Pays-Bas, France, Allemagne, Luxembourg) étaient non conformes en raison de la présence d'AINS, d'antibiotiques, d'antiparasitaires et de corticostéroïdes ;

- o Parmi les 43 porcs échantillonnés au niveau du site d'injection, 15 porcs belges étaient non conformes en raison de la présence d'AINS, d'antibiotiques et d'antiparasitaires, et 10 porcs étrangers (Pays-Bas, Allemagne, France et Espagne) étaient non conformes en raison de la présence d'AINS, d'antibiotiques, d'antiparasitaires et de corticostéroïdes.

#### 1.1.2 Échantillonnages suspects dans des exploitations agricoles :

##### Échantillons suspects :

	Exploitations	Animaux	Matériel	Aliments pour animaux
Porcs	27	51	33	35
Bovins	36	141	61	60
Veaux	3	26	4	13
Volailles	3	0	0	0
Chevaux	10	14	22	0
Ovins	1	6	13	0
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>238</b>	<b>133</b>	<b>108</b>

Des échantillonnages suspects ont été réalisés dans six exploitations à la suite d'un résultat d'analyse non conforme à l'abattoir. Suite à une enquête menée dans ces exploitations, un établissement s'est vu imposer un contrôle renforcé – à savoir un code H 01 – et 157 chevaux y ont été saisis afin de les exclure de la chaîne alimentaire.

## 1.2 Actions

### *Elevage*

En vue de la détection d'hormones naturelles, 118 échantillons ont été prélevés (contre 193 en 2012, 121 en 2013, 162 en 2014, 115 en 2015, 232 en 2016 et 121 en 2017) : 104 d'entre eux ont été prélevés dans des exploitations agricoles et 4 autres dans des abattoirs de bovins dans le cadre des contrôles renforcés dans les exploitations du point de vue du H07 (code testostérone et précurseurs), et 10 autres ont été prélevés en abattoir dans le cadre de la détection d'hormones naturelles administrées de manière exogène.

Dans le cadre de l'enquête sur l'administration exogène de l'hormone somatotrope bovine dans les exploitations laitières, l'UNE s'est rendue dans une exploitation laitière de chaque ULC afin de procéder à l'échantillonnage de plasma chez les vaches laitières. Au total, 22 échantillons de plasma ont été prélevés. Tous les résultats d'analyse étaient conformes.

### *Commentaire*

Le poids des carcasses lors de l'introduction d'animaux lourds à l'abattoir a toujours été un baromètre important de l'utilisation de facteurs de croissance illégaux. Le nombre d'échantillons d'animaux suspects dans les abattoirs (critères repris dans la note de service repris dans la note de service sur les Hormones et également comprenant les sites d'injection) a énormément augmenté au cours des 3 dernières années : 2545 échantillons d'animaux suspects en 2016, 3668 en 2017 et 4509 en 2018.

Cela est principalement dû au nombre élevé d'animaux femelles d'engraissement de plus de 630 kg de carcasse qui ont été fournis massivement à l'abattoir ces dernières années et échantillonnés. Ceci constitue clairement une tendance à la hausse qui est absorbée par l'UNE en effectuant davantage de contrôles dans les exploitations.

### *Chevaux*

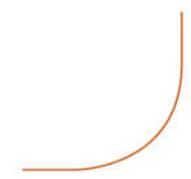
Dans la lutte contre le dopage des chevaux, ce sont au total 8 exploitations ciblées qui ont été contrôlées à 10 adresses différentes. À cette occasion, 14 échantillons sanguins ont été prélevés. L'analyse a révélé que 2 d'entre eux étaient non conformes du point de vue de l'oxyphénylbutazone et du diphénylbutazone.

22 échantillons de matériel ont été prélevés, dont l'un s'est avéré non conforme du point de vue de l'acide acétylsalicylique et un autre avait des résultats d'analyse non conformes qui ont été notifiés au Parquet.

Les chevaux ayant donné des résultats d'analyse non conformes ont été exclus de la chaîne alimentaire.

### *Commentaire*

Les fraudes au niveau du dopage chez les chevaux peuvent être classées en 2 types. Les fraudes au niveau des chevaux de sport, pour être plus performants au niveau sportif, et les chevaux ayant pour destination l'abattage. Le but du dopage est d'augmenter les capacités sportives d'un animal. Les molécules employées dans ce cas se testent principalement sur les terrains de concours. Des substances telles que les hormones peuvent aussi être employées au niveau des chevaux entrant dans la chaîne alimentaire, dans un but d'obtenir un gain quotidien moyen (kg/jour) sur le poids de l'animal meilleur et d'avoir une carcasse plus lourde pour un abattage. Et les chevaux de sport sont souvent destinés à l'abattage accompagnés du passeport falsifié.

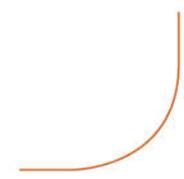


---

## Menaces

En 2018, vingt-cinq (25) menaces ont été proférées à l'encontre d'agents de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire. Parmi celles-ci, 4 ont eu lieu en présence d'un collègue, 17 étaient orales, 2 étaient physiques et 4 étaient à la fois orales et physiques. Une (1) menace a entraîné des dommages matériels et deux (2) menaces ont été proférées par voie électronique (téléphone/mail).

Il y a toujours des plaintes déposées auprès de la police locale.



## Dopage humain

### Contrôle centre de fitness

Le recours au dopage est régi par des décrets pris par les Communautés et attribuant des compétences spécifiques aux médecins-contrôles. Dans le cadre de ces décrets, la police locale et la police fédérale n'ont qu'une compétence générale, et non particulière.

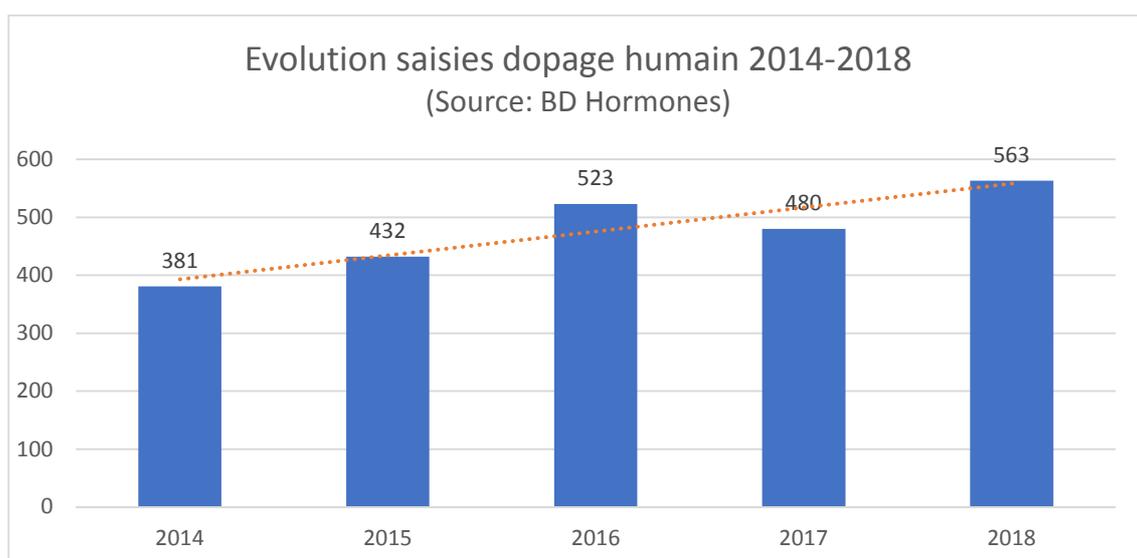
Dans 7 centres de fitness en Flandre, 83 sportifs ont été contrôlés, ce qui a entraîné 13 infractions (16%). Sur les 13 sportifs positifs, 9 ont été testés positifs sur plus de 2 produits interdits. Dans un échantillon d'urine, 7 produits ont même été détectés.

La Cellule Antidopage de la Communauté Française (ONAD Wallonie) ne dispose pas de chiffres pour 2018. A partir de l'automne 2019, elle réalisera des contrôles dans les centres de fitness. En 2018, l'ONAD Wallonie a détecté un sportif positif sur 7 produits différents lors de l'un de ses contrôles pendant une compétition de bodybuilding.

### Ampleur trafic d'anabolisants

Le nombre de saisies fluctue légèrement mais connaît en général une tendance à la hausse. Après une baisse en 2017, il est à nouveau question d'une augmentation de 12% en 2018.

**Tableau 1 : Evolution saisies dopage humain (2014-2018)**



Étant donné que le trafic d'anabolisants appartient à ce qu'il est convenu d'appeler la "criminalité à détecter" - des crimes qui doivent être activement recherchés et qui sont rarement signalés - les chiffres reflètent les efforts déployés par les différents services d'enquête plutôt que l'ampleur réelle du phénomène.

Le nombre de saisies dans notre pays est sans aucun doute une sérieuse sous-estimation du phénomène.

Environ la moitié des saisies enregistrées provient des douanes qui contrôlent principalement les frontières extérieures. Les autorités douanières effectuent occasionnellement des contrôles par sondage sur les transports intracommunautaires et constatent que de nombreux envois proviennent encore de pays tels que la **Pologne et la Hongrie**. Ce qui est également confirmé par les informations que nous recevons via Europol.

Nous constatons par ailleurs que quantité de produits interdits sont importés en Belgique via les **pays voisins** que sont les Pays-Bas et la France.

### Les produits les plus présents

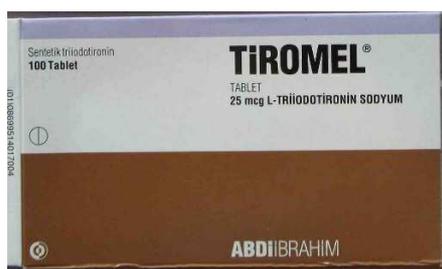
Tout comme les années précédentes, les androgènes sont les plus représentés (2/3 des saisies), suivis par les anti-œstrogènes et bêta-adrénergiques (principalement clenbutérol).

La diversité du nombre de marques et de produits continue d'étonner année après année. De nouveaux noms de substances, de nouveaux laboratoires et de nouveaux sites web, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE, ne cessent de faire leur apparition.

### Inhibiteurs de la thyroïde, protecteurs du foie et cabergoline

Les stimulants de la thyroïde sont des substances qui ont une action hormonale et sont soumises au droit pénal, mais pas au Décret antidopage. Elles ont été découvertes lors d'un contrôle d'envois postaux et pendant des perquisitions. Les envois confisqués venaient de Turquie.

Ces substances ont été trouvées une dizaine de fois, dont un paquet postal de 6400 comprimés **Tiromel** !

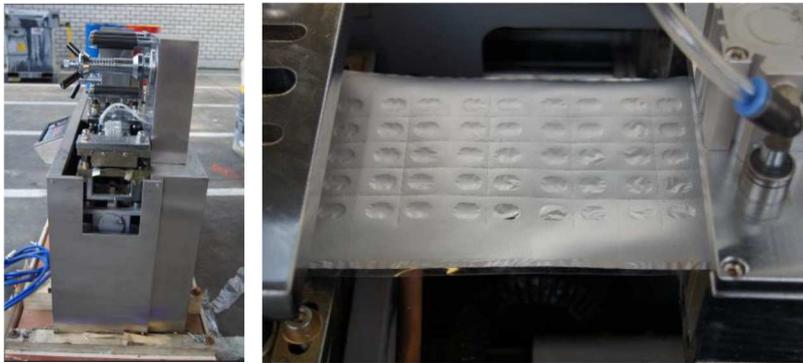


Deux autres produits méritent d'être cités. Dans plusieurs cas, des produits utilisés pour protéger le foie (Liv 52) et d'autres utilisés pour arrêter la production de lait (cabergoline) ont été saisis.

Les stéroïdes anabolisants peuvent attaquer le foie et ont parfois pour effet secondaire la sécrétion indésirable de lait chez les hommes.

## Laboratoire illégal

Début 2018, un laboratoire illégal d'anabolisants a été découvert dans un hangar.



Tout le matériel nécessaire pour produire des anabolisants se trouvait dans cet espace : une machine à comprimés chinoise, une blistéreuse chinoise, un mélangeur de poudre, un logo/tampon pour les comprimés, 240 litres d'huile de sésame, plus de 500 kg de liant et de nombreuses boîtes et bouteilles pour emballer le produit fini. Seules les substances actives manquaient.

Le labo avait été mis sur pied par un Belge qui n'en était pas à son coup d'essai et avait déjà un passé dans la production d'anabolisants.

## Manière d'éviter la détection : étiquettes trompeuses

Toutes les manières d'éviter la détection sont bonnes. Ainsi, des flacons envoyés depuis la Chine dans un paquet postal et portant l'étiquette "PRANK KIT" (traduction libre : kit/paquet de farces). L'étiquette avait été appliquée avec beaucoup d'amateurisme. Deux échantillons ont été analysés avec des résultats surprenants.



Le premier échantillon contenait :

Benzothiazole, biphenyl, androstenedione, testostérone, androsténone, testostérone propionate, testostérone valerate, boldenone, testostérone acétate, testostérone caproate, testostérone isocaproate, testostérone enanthate et testostérone décanoate.

Le deuxième échantillon contenait :

Testostérone, boldenone, testostérone acétate, testostérone propionate, gamma-tocophérol, stigmastérol, gamma-sitostérol, boldenone cypionate, testostérone cypionate, androstenedione et boldenone undecylenate.

## Vente de compléments alimentaires légaux et Vente parallèle d'anabolisants illégaux

Il a déjà été établi dans le passé que certains vendeurs (véreux) de compléments alimentaires légaux sont également impliqués dans la vente illégale rentable de substances anabolisantes. Deux exploitants de compléments alimentaires ont reçu en 2018 la visite de la police et des services d'inspection. En dehors de la vente de leurs compléments alimentaires légaux, ils vendaient clairement aussi des produits anabolisants.

Dans les deux cas, tant les magasins que le domicile privé des exploitants ont été fouillés et ils ont été ensuite été amenés devant les juges d'instruction.

## Compléments alimentaires venus des USA

Bon nombre de produits de dopage, surtout les SARM, sont envoyés en Belgique via le site web *eu.enhancedathlete.com*. En tant qu'expéditeur des envois postaux, la même adresse était toujours renseignée aux Etats-Unis. La FDA a effectué un raid chez ce fournisseur et a principalement saisi des SARM (Ostarine). Une filiale établie dans le Nord de l'Angleterre a également été visitée et 11 kg de DNP y ont été découverts.

Les mentions "for research purposes only" et "not for human consumption" étaient apposées sur les produits proposés.

## Origine des produits

On suppose (à tort) que les substances anabolisantes sont principalement importées de pays en dehors de l'UE, en particulier de Chine et de Hong Kong. Toutefois, les contrôles aléatoires des colis postaux intracommunautaires révèlent également un grand nombre d'anabolisants.

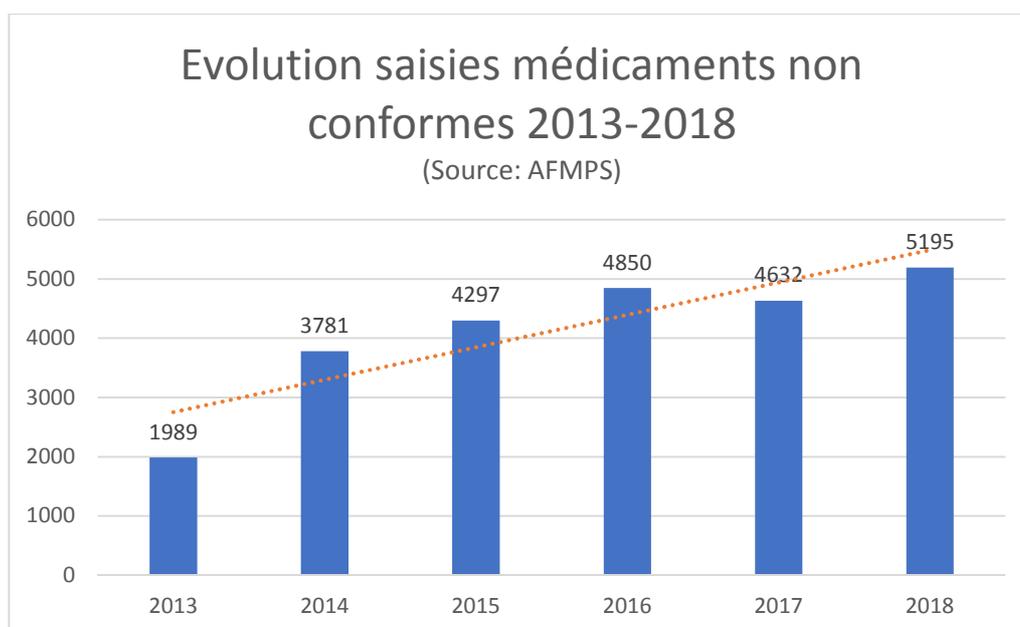
En 2018, 86 colis postaux expédiés de **Pologne** ont été interceptés. Cela ne veut toutefois pas dire que les substances sont produites en Pologne. D'après certains acheteurs, il faut payer sur des comptes slovaques. Au cours de l'été 2018, la police polonaise a démantelé 2 laboratoires illégaux d'anabolisants. Depuis lors, la douane (belge) a retrouvé moins de colis suspects venus de Pologne.

La Pologne est suivie - en termes de nombre de colis suspects interceptés - par Singapour, la Hongrie, les États-Unis, la Turquie et la Chine. Cela concerne principalement les produits dopants classiques, tels que la testostérone, la boldénone, l'oxandrolone et le stanozolol. Ce qui est frappant, c'est que les hormones de croissance proviennent principalement de Chine et Eprex de Turquie. Les États-Unis sont principalement le fournisseur de SARM tels que LGD-4033, Ostarine, YK-11 et autres.



### Ampleur

Tableau 2 : Evolution des saisies de médicaments non conformes (2013-2018)



En 2018, il a encore été observé une augmentation du nombre de saisies de médicaments non conformes. Au total il y a eu 5195 paquets postaux interceptés chez BPost avec des médicaments et/ou des dispositifs médicaux.

### Particularités

Ce qui suit donne un aperçu de certains chiffres interpellants concernant des médicaments qui ont été interceptés dans des envois postaux en 2018. Il serait excessif de discuter individuellement de chaque groupe de médicament compte tenu de la grande diversité de ceux-ci.

Le groupe le plus important de médicaments saisis, concerne les médicaments liés au **système urogénital**. 60% des envois postaux saisis (3110) contiennent des médicaments destinés au traitement de la **dysfonction érectile** (sildénafil et substance apparentée).

---

<sup>5</sup> Contribution écrite par le fonctionnaire de liaison de l'AFMPS.

Une tendance dérangeante est **l'augmentation de la substance active** : le dosage maximum pour, par exemple le sildénafil des médicaments légaux mis sur le marché belge, est de 100mg. Cependant, on trouve de plus en plus de variantes non conformes à des doses allant jusqu'à 250mg!

Une autre tendance observée est **l'association du sildénafil ou du tadalafil avec de la dapoxétine**. Le sildénafil stimule l'érection. La dapoxétine est utilisée pour lutter contre l'éjaculation précoce. Ces deux substances ont un effet hypotenseur. En combinaison cet effet est réellement renforcé, et la chute de la pression artérielle qui en résulte peut être dangereuse, en particulier pour les personnes souffrant d'instabilité cardiovasculaire.

45 paquets postaux contenaient du finastéride ou du dutastéride, des agents utilisés dans des cas d'hypertrophie bénigne de la prostate, qui sont également utilisés à un dosage inférieur pour lutter contre la perte de cheveux.

Parmi **les médicaments à effets hormonaux** trouvés (285 envois), les hormones sexuelles et les prohormones (DHEA) constituent le groupe le plus représenté (ensemble 226 envois). Dans cette catégorie on retrouve également **les anabolisants et androgènes**, qui sont détournés comme dopant. Dans ce contexte, nous pouvons également mentionner le tamoxifène, agent antitumoral, qui a été retrouvé dans 21 paquets. Le **tamoxifène** est également souvent utilisé comme cure hormonale pour lutter contre les effets négatifs des anabolisants et androgènes.

La DHEA est une pro-hormone et un précurseur de la testostérone. Elle est souvent utilisée dans le dopage sportif mais également comme cure de rajeunissement et/ou pour lutter contre le stress. Dans le cadre de ces cures de rajeunissement, la prégnénone a également été trouvée dans 19 paquets. En outre, ont été également retrouvés des médicaments contre le diabète (19), des corticostéroïdes à usage oral (9) et des hormones thyroïdiennes (12). Ces dernières semblent particulièrement populaires comme moyen utilisé pour perdre du poids.

Parmi les colis postaux contenant des agents anti-infectieux (116), 75 contenaient des antibiotiques, 15 étaient des agents anti-parasitaires, 11 des antimycosiques et 15 des anti-viraux.

**Des médicaments contre la douleur et la fièvre** ont été retrouvés dans 74 cas. Dans 57 cas il s'agissait d'analgésique et/ou d'anti-inflammatoires. Ces paquets sont souvent en provenance des Etats-Unis, vu que ces médicaments sont (contrairement à chez nous) offerts à la vente comme des médicaments OTC à des prix très bas et donc en vente libre.

Plus inquiétant encore des **analgésiques opioïdes** ont été trouvés dans 17 paquets (par exemple, de la codéine, du tramadol...). Ces médicaments peuvent entraîner une dépendance et sont achetés via internet dans le cadre de dépendances déjà existantes.

Parmi les médicaments agissant sur **le système nerveux**, le groupe des somnifères est le plus représenté (186). Il s'agit principalement de mélatonine (145), mais des benzodiazépines ou de Z-drugs ont été trouvés dans 31 paquets.

En plus des somnifères, on trouve des médicaments luttant contre le TDAH (Trouble Déficitaire de l'Attention avec Hyperactivité) (76). Le plus souvent, il s'agit de stimulants comme le modafinil et armodafinil (60).

Les Nootropiques restent populaires. Dans 57 paquets ont été retrouvés des Nootropiques du groupe « racetam ». De ce groupe seul le piracétam est légal sur le marché belge. Les autres nootropiques de ce groupe

sont souvent des substances expérimentales dérivées du piracétam et qui n'ont jamais été correctement évaluées pour un usage en tant que médicament.

Il est également frappant de constater que beaucoup de médicaments appartenant à des **médecines alternatives** ont été retrouvés : l'homéopathie (20), la médecine traditionnelle chinoise (10) et la médecine Ayurvédique (61).

Par rapport à l'année dernière, le nombre de médicaments utilisés contre l'obésité a encore augmenté (73). On retrouve notamment de l'orlistat et de la sibutramine. Notons que la sibutramine a été retirée du marché légal en 2010 en raison d'effets secondaires graves et potentiellement dangereux.

En 2018, 118 paquets contenant des médicaments à usage **vétérinaire** ont également été retrouvés.

73 paquets contenant des dispositifs médicaux ont été trouvés. Il s'agit de produits très divers : préservatifs, aiguilles stériles, blanchiment des dents... .



## Compléments alimentaires et colis postaux<sup>6</sup>

Tout comme les années précédentes, les importations de colis postaux ont été contrôlées en collaboration avec les Douanes et l'Agence fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS), et en particulier les colis de compléments alimentaires commandés par Internet.

Ci-dessous, les chiffres pour l'UNE-AFSCA :

L'UNE a effectué 43 contrôles. À cet égard, l'UNE a procédé à 213 saisies et à 128 analyses, dont 87 étaient non conformes.

### Contrôles des colis postaux par l'UNE : 2015-2018

	2015	2016	2017	2018
Nombre de contrôles	63	55	51	43
Colis saisis	181	300	696	213
Analyses	*	80	53	128
Résultats non conformes	*	*	27	87

*\* Pas de rapportage disponible pour ces périodes*

---

<sup>6</sup> Contribution écrite par le fonctionnaire de liaison de l'AFSCA

- Environ 10 000 colis contrôlés par an (374 en moyenne par contrôle). Projection du nombre de colis qui seront contrôlés par l'UNE en 2019 : 9 730
- 2,73 % des colis sont saisis, mais certains colis reçoivent des lettres d'avertissement (surplus de nutriments sans implication sur la santé, par exemple).
- Lors des analyses, les produits non autorisés les plus rencontrés en 2018 sont la Sibutramine, le Sildénafil, le Bisacodyl, la Yohimbine, la Phénolphtaléine.
  - La **Sibutramine** est un médicament utilisé pour traiter l'obésité et le surpoids. Le médicament agit sur le cerveau et fait en sorte que le patient ressente une sensation de satiété. Depuis août 2010, l'autorisation de mise sur le marché de la Sibutramine dans l'Union Européenne est toutefois suspendue en raison du risque d'effets secondaires graves. Les patients traités par la Sibutramine avaient un risque 16% plus élevé d'effets secondaires cardiovasculaires graves. (Sources : Wikipedia et [www.bcfi.be](http://www.bcfi.be))
  - Le **Sildénafil** (marque la plus connue : Viagra) est un médicament ayant notamment une action érectile stimulante. (Sources : Wikipedia et [www.bcfi.be](http://www.bcfi.be))
  - Le **Bisacodyl** est un laxatif.
  - La **Yohimbine** est un léger inhibiteur de la monoamine oxydase (MAOI) et agit comme stimulant et aphrodisiaque. La Yohimbine est toujours vendue en tant que médicament. En Belgique, elle est disponible en pharmacie, sur prescription, sous la marque Yocoral®. Les effets indésirables qu'elle entraîne sont les suivants : augmentation de la pression artérielle, troubles neurologiques et tachycardie. (Sources : wikipedia et [www.bcfi.be](http://www.bcfi.be))
  - Utilisation illégale de **Phénolphtaléine** comme laxatif, potentiellement cancérigène (source : [echa.europa.eu](http://echa.europa.eu))

# CONCLUSION

Le fonctionnement et le mandat de la Cellule multidisciplinaire hormones, tels qu'adaptés pour la dernière fois en 2004, ne satisfont plus. C'est pourquoi nous avons présenté une proposition pour une nouvelle approche de la criminalité pharmaceutique et alimentaire, invitant également les agences antidopage à collaborer.

L'approche des médicaments et de la criminalité alimentaire se doit d'être multidisciplinaire et une coopération transfrontalière avec les organisations internationales comme Europol et Interpol est un must.

Les chiffres illustrent davantage les efforts de recherche fournis que l'ampleur réelle de la problématique.

Le nombre de colis postaux qui entrent tous les jours dans notre pays est gigantesque et impossible à contrôler totalement.

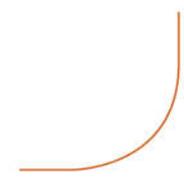
Une tendance importante est le fait qu'il est devenu très facile de commander des hormones ou des produits illégaux. Là où il était autrefois nécessaire de se rendre chez les criminels pour se ravitailler, il est maintenant possible de commander sur internet, à partir de son confortable fauteuil, des produits livrés à domicile.

Il y a eu une légère augmentation du nombre de saisies de produits dopants humains ainsi que du nombre de médicaments non conformes. La quête d'un corps parfait accroît la question des produits interdits et offre des opportunités aux criminels.

De nouvelles marques et de nouveaux produits dopants continuent d'émerger. Le nombre de nouveaux produits qui est chaque fois trouvé pose question.

Outre les produits dopants, les inhibiteurs de la thyroïde et d'autres produits comme la cabergoline (ralentir la production de lait) et les produits pour protéger le foie sont retrouvés.

Divers médicaments peuvent être achetés en ligne. Le produit par excellence est le médicament pour le traitement des troubles de l'érection. La présence d'une dose élevée de la substance active (sildenafil ou tadalafil) en combinaison avec d'autres produits comme dapoxetine augmente le risque de sérieux problèmes de santé.



## ANNEXE - Glossaire des termes

Androgènes	Sont dérivés de l'hormone sexuelle mâle testostérone. Ils sont responsables, entre autres, du développement de la croissance musculaire.
Anti-oestrogènes	Sont des substances qui inhibent l'action de l'hormone sexuelle féminine oestrogène. Ils réduisent les effets secondaires des androgènes.
Médicaments ayurvédiques	Médicaments à base d'épices et de minéraux.
Bêta-adrénergique	Groupe de médicaments travaillant sur les voies respiratoires
Blister	Un blister (emballage) ou emballage alvéolé est un emballage en plastique qui est utilisé pour emballer des produits plus petits (ici des pilules)
DHEA	Dehydro-epiandrosterone, précurseur ou prohormone de l'androstenedine
Oxyphenylbutazone	Est un médicament anti-inflammatoire non stéroïdien, un métabolite de fénylbutazone (analgésique et antipyrétique).
DNP	2.4-dinitrofenol, une substance toxique qui peut provoquer de graves conséquences sur la santé.
Eprex	Est un médicament avec une substance active époétine alpha (EPO)
FDA	Food and drug administration
H 01	Substance à effet hormonal, antihormonal, beta-adrénergique ou à effet stimulateur
ULC	Unité Locale de Contrôle
NADO	Nationale anti doping organisatie
Nootropique	Sont des moyens stimulants naturels qui améliorent la concentration et la mémoire, e. a. piracétam et nootropl
NSAID	Non-steroidal anti-inflammatory drugs = médicaments anti-inflammatoires non stéroïdiens
ONAD	Organisation nationale anti doping
OTC	Over the counter
Prégnénolone	Est un précurseur de diverses hormones dans notre corps
SARM	Selective androgene receptor modulator
SPOC	Single point of contact
VMR	Echantillonnage suspect
Produits Z	Sont des somnifères à effet rapide. Ils fonctionnent de la même manière que les benzodiazépines mais ont une composition chimique différente